

Le Conseil régional rencontre les maires de Nouvelle-Aquitaine

vendredi 1er février 2019, par [lpe](#)

Le Conseil régional réunit les maires de Nouvelle-Aquitaine, vendredi 1er février, pour une journée d'échanges à L'Isle-d'Espagnac (espace Carat, 54 avenue Jean-Mermoz), près d'Angoulême.

Évoquée dès l'été dernier par Alain Rousset, cette 2e journée (après celle de 2016) permettra d'évoquer les réalisations qui ont été partagées, de rappeler les compétences respectives et de discuter de la mise en place de la grande Région depuis plus de trois ans. Elle donnera l'occasion à des maires impliqués dans des contrats de territoire avec la Région de témoigner, de questionner directement le président et les vice-présidents du Conseil régional.

Le président du Conseil régional en profitera pour présenter aux maires de Nouvelle-Aquitaine les fondements de la politique territoriale de la Région, et les dispositifs mis en place pour les aider à monter leurs projets, notamment dans les zones rurales.

Programme de la journée

- 10h30 : accueil des participants
- 11 heures : discours d'Alain Rousset « Pour une nouvelle politique territoriale »
- 11h30 : table ronde « Pourquoi nous croyons au rebond possible de la ruralité » (avec de nombreux projets innovants portés par des maires de la région)
- 12h30 : buffet
- 14h30 : table ronde « Ces maires qui travaillent avec la Région Nouvelle Aquitaine : ce qui marche, ce qui pourrait être amélioré » (témoignages d'élus locaux impliqués dans les contrats de territoires, les appels à projets, ou soutenus dans le cadre des politiques sectorielles régionales)
- 15h30 : dialogue en direct avec les maires et les associations départementales : questions-réponses avec Alain Rousset, Gérard Vandembroucke, Geneviève Barat, Martine Pinville, Renaud Lagrave et Laurence Rouède.
- 16h15 : clôture

En marge de la journée, deux temps forts : présentation officielle du "cluster Ruralité" de la Nouvelle-Aquitaine ; les services de la Région venus de Bordeaux, Limoges et Poitiers tiendront des stands pour expliquer les règlements d'intervention, présenter les appels à projets et répondre à toutes les questions.